



LETTRE D'INFORMATION

COMMISSION SYNDICALE DU PAYS DE SOULE

Juin 2023

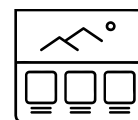
N°4

La Commission Syndicale du Pays de Soule, en veillant au développement du pastoralisme et de la sylviculture et en s'appuyant sur une gestion en *commun*, contribue à l'aménagement de l'espace montagnard, au façonnage des paysages et au maintien d'une biodiversité riche. Pour atteindre ces objectifs elle cherche à faciliter le travail des bergers en réalisant un certain nombre d'actions et d'investissements. [Cette lettre d'information est là pour vous les présenter.](#)

CONFORTER LA TRANSHUMANCE

• Lancement du diagnostic pastoral sur les estives syndicales

Les élus de la Commission Syndicale du Pays de Soule ont choisi Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) pour réaliser le diagnostic pastoral des estives syndicales. Ce document vise à réaliser une **photographie de la pratique de la transhumance sur le territoire tout en questionnant l'évolution de l'activité dans les années à venir**. Il prend la forme d'un outil objectif d'aide à la décision devant, par exemple, permettre de lister les travaux à réaliser pour **conforter le travail des bergers** ou encore identifier les secteurs en déprise susceptibles d'accueillir de nouveaux éleveurs transhumants. Il démarre dans les prochains jours.



Pour réaliser ce travail, les estives de la Commission Syndicale ont été découpées en sept grands secteurs :

- Ahuzki haut
- Ahuzki bas
- Bosmendita-Harriauski
- Iraty haut
- Askaray
- Pixta
- Iraty bas



Dans chaque secteur, une étude fine des pratiques agricoles, de la végétation, des besoins des éleveurs va être réalisée, et c'est à partir de vos propos recueillis via des questionnaires et via des réunions de groupe que cela se fera.

L'ensemble de ces éléments vont être récoltés par les techniciens d'EHLG (Emilie Chomard, Guillaume Cavailles, Iker Elozegi) avec l'appui d'éleveurs référents nommés par la Commission Agriculture.



Vous l'aurez compris, la réussite du diagnostic pastoral dépend de votre implication. La Commission Syndicale du Pays de Soule compte sur vous.

• L'eau, une ressource à préserver

Pour rappel, le réseau d'eau de la Commission Syndicale du Pays de Soule représente 40 captages, 72 kilomètres d'adduction, 31 bassins, 92 abreuvoirs et plus de 42 cayolars desservis.



Comme vous le savez, la saison d'estive 2022 a été marquée par le manque d'eau. Plusieurs secteurs ont été déficitaires, notamment celui d'Ahusquy. Pour y faire face, la Commission Syndicale a acheminé plus de 700 000 litres d'eau. Le coût du transport d'eau, de la surveillance renforcée, etc. s'élève à 9 000 euros. Cette dépense est portée par la structure, **aucune aide financière n'a pour l'instant été débloquée.**



Un système de télésurveillance des principaux bassins et une équipe de terrain permet à la Commission Syndicale de maintenir en état le réseau, mais en tant que principaux utilisateurs et consommateurs, **votre regard est très important.**

En signalant les fuites et autres problèmes, vous avez aidé notre équipe dans cette mission et d'ores et déjà nous vous remercions de continuer à participer à cet effort collectif. Pour cela, vous pouvez contacter les bureaux de la Commission Syndicale au numéro suivant : 05.59.28.05.26.



VOUS AVEZ DIT COMMUN ?

Nous utilisons souvent le terme "**commun**" pour qualifier les estives de la Commission Syndicale. Il renvoie à :



La gestion collective des estives. Le territoire indivis est géré collégalement par les élus des 43 communes membres de la Commission Syndicale. Chaque élu détient une voix. Toutes les décisions sont partagées et travaillées au sein des Commissions thématiques puis en Assemblée Plénière.




La valorisation collective des estives par les éleveurs. Les éleveurs conduisent leurs troupeaux sur les secteurs et parcours afin qu'ils profitent de l'herbe de montagne et des aménagements pastoraux. Les bergers, les vachers, les éleveurs de juments disposent tous du même droit de transhumance. Ce droit s'accompagne de devoirs. Ces derniers sont de plusieurs natures.



Le premier renvoie au respect. Il implique de l'entente entre éleveurs mais aussi de la mesure avec les troupeaux d'autrui.

Le second se réfère à l'entraide. Tous les éleveurs utilisateurs doivent participer aux écohuages afin de contribuer à l'entretien de l'outil de travail.

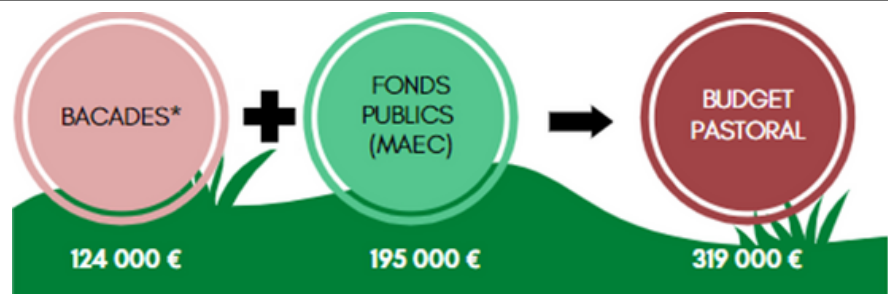
DES TRAVAUX PREVUS POUR L'ANNEE 2023

La Commission Syndicale du Pays de Soule porte des investissements afin de conserver un pastoralisme vivant et d'améliorer les conditions de travail des éleveurs. 

Les travaux réalisés concernent les équipements pastoraux tels que l'adduction d'eau, la voirie ou encore les équipements de contention.

Ces travaux sont financés par le budget pastoral, composé des bacades et des financements publics à savoir les Mesures Agro - Environnementales et Climatiques, auxquels s'ajoutent des subventions suivant la nature du projet (Conseil Départemental 64, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe).

Composition du budget pastoral en 2022



Bacades

Certes l'herbe est gratuite, mais les moyens d'en disposer coûtent, et sont assumés collectivement par les éleveurs s'acquittant du "droit d'herbe".

La bacade correspond au coût des équipements et des services apportés par la Commission Syndicale aux éleveurs transhumants, déduction faite des aides publiques directes que celle-ci perçoit.

Les prix facturés aux éleveurs ne reflètent donc pas le coût réel (comptable) du service rendu, ni un "prix" virtuel de l'herbe consommée.

Rappel des cotisations appelées auprès des éleveurs :

- Ovins : 3€ - Bovins : 21€ - Equins : 42€

Pour une analyse sincère de la problématique (terme utilisé en comptabilité), il convient aussi et absolument de mettre ce "coût" en relation avec les aides publiques à l'extensification, et donc du soutien à la transhumance, que chaque éleveur-comptable sait évaluer.

↳ Réforme de la politique agricole commune

En tant que gestionnaire collectif, la Commission Syndicale du Pays de Soule perçoit des aides européennes de la PAC dites Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. Les critères d'attributions de ces aides sont discutés lors de chaque réforme de la PAC au sein du Comité d'Orientation Montagne présidé par la Chambre d'Agriculture.

Pour la programmation 2023-2028, le critère suivant a été retenu : **84 euros par UGB temps plein**. L'enveloppe perçue par la Commission Syndicale du Pays de Soule est ainsi passée de 196 937 euros à 163 290 euros, soit une baisse de 17 %. Cette situation s'explique par une diminution du chargement sur les estives syndicales entre 2015 et 2023. Pour rappel, ces aides européennes constituent une part importante du budget pastoral.

Afin de faire face à cette baisse de ressources, des solutions sur le long terme doivent être recherchées (baisse du budget pastoral, augmentation des bacades, accueil de nouveaux éleveurs, etc.).

DES TRAVAUX PREVUS POUR L'ANNEE 2023

Cette année le budget pastoral sera dédié à l'amélioration de :

L'accès à l'eau

Certains secteurs sont encore dépourvus de point d'eau. Afin d'y remédier, un abreuvoir a été installé sur Buxita et un autre sur Andoxe.

Par ailleurs, la Commission Syndicale s'est dotée d'une cuve de transport d'eau de 6 400 litres qui va être installée sur le camion de déneigement de la Commission Syndicale. Grâce à cet équipement, les équipes pourront approvisionner les bassins en eau si nécessaire.

Enfin, un projet est en cours de réflexion pour installer des abreuvoirs sur les secteurs d'Albintze et d'Harluzia et pour capter une nouvelle source sur Ahusquy.



La qualité de l'eau

La Commission Syndicale cherche à améliorer la qualité de l'eau via :

- La mise en place d'appareils de traitement automatisé et ajusté de chlore en fonction de la consommation sur les huit principaux bassins de la Commission Syndicale pour un total de 22 000 € HT.
- L'installation de systèmes anti-vautours pour équiper une trentaine d'abreuvoirs (6 000 € Ht de fourniture). Ce système doit permettre aussi de limiter les pertes liées à des vidanges totales lorsque les vautours se baignent à l'intérieur des abreuvoirs.



L'économie de l'eau

La prévention des fuites est indispensable au maintien de l'eau en quantité suffisante. Pour cela, plusieurs compteurs de sectorisation ont été installés et aideront à repérer les éventuelles fuites.

DES TRAVAUX PREVUS POUR L'ANNEE 2023**La voirie**

La Commission Syndicale du Pays de Soule a investi dans un broyeur d'accotement pour entretenir les bordures de voirie pour un montant de 7 000 € HT.

Les travaux de réfection de voirie seront répartis cette année entre les secteurs d'Otxolatze, Saratze, Igueloua, Ardane, Iraty et Harriauski pour un montant de 120 000 € HT (subvention de 48 000 € par le plan montagne du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques).

Une conférence de presse réalisé le 2 juin sur les résultats de l'étude d'impact des mesures de protection

Les Commissions Syndicales ont participé à la réalisation de l'étude d'impact des mesures de protection, conduite sur le territoire du département des Pyrénées-Atlantiques, portée par la Chambre d'Agriculture et le Centre Départemental de l'Élevage Ovin. Cette dernière a livré ses résultats. Elle donne un aperçu préoccupant de l'impact de la mise en place des mesures de protection sur les exploitations agricoles, sur la cohabitation des activités en montagne et sur la biodiversité du territoire. Elle permet de prendre conscience que la prédation est une problématique collective qui concerne tous les éleveurs, les estives comme la vallée, mais aussi les habitants et les visiteurs. Une conférence de presse a été organisée le 2 juin pour rendre public les résultats.

Fête de la transhumance - le 20 MAI 2023 Ahuzki

Le samedi 20 mai 2023 a eu lieu la fête de la transhumance à Ahuzki. Après plus de 10 ans d'interruption, l'association Bortu Bidian a relancé cet évènement.

Cette journée a permis de réunir les éleveurs et les habitants afin de proposer au grand public et à la population locale un programme riche autour du pastoralisme.



12 troupeaux de vaches se sont succédés entre le village d'Aussurucq et le secteur de potto pour rejoindre les pâturages d'Ahuzki. 19 éleveurs des trois races de brebis locales (Manex tête noire, Manex tête rousse et basco-béarnaises) ont exposé leur brebis pour le plaisir des visiteurs. Le marché de producteurs et les stands des structures partenaires ont mis en lumière les productions locales et ont été une vraie plus-value dans la connaissance du territoire.

Soutenue par la coopérative Axuria et la Commission Syndicale du Pays de Soule, la fête s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'association Bortu Bidian remercie tous les éleveurs pour leur participation, les participants aux marchés de producteurs et à l'animation des stands, Pierre Etchemaite qui a servi un repas pour 314 personnes ainsi que tous les bénévoles qui ont fait de cette fête un succès.

Témoignage - Transhumance bovine

La parole à Allande : éleveur à Lichans - secteur Harluzia



- **Depuis quand transhumez-vous ? Quelles sont les raisons pour lesquelles vous transhumez ?**

Je transhume depuis toujours. Aita transhumait déjà avant moi. C'est un besoin que nous avons. Il faut libérer les terres pour pouvoir faner en été.

- **Sur quel secteur transhumez-vous ?**

On a transhumé à l'époque sur le secteur de Bostmendieta, à Urrutzanze. On a eu des pertes car les vaches avaient pris un mauvais tour. On ne transhumait plus que sur Lexantzumendi, sur les collines communales.

Il y a deux ans, les vaches ont commencé à revenir à la maison durant l'été. En fin de compte je les avais à la maison tout l'été. J'ai demandé au syndicat s'ils avaient de la place pour mettre les vaches sur mon secteur, sur Orgambidia là où j'ai les brebis. Ils m'ont dirigé sur Harluzia, donc j'étais à Harluzia l'an dernier. C'est eux qui m'ont donné le droit d'aller là-bas parce qu'un éleveur partait à la retraite et qu'il laissait sa place.

- **Comment utilisez-vous la montagne ? Au niveau de la durée, du gardiennage ?**

L'an dernier j'ai emmené les vaches début juin. Je suis allé les chercher le 15 septembre dès qu'elles ont commencé à se déplacer. Elles sont restées autour du cayolar d'Harluzia. Je ne connais pas bien le secteur mais Buxtola est un endroit un peu oublié par les vachers et sous-utilisé par les brebis.

Je répète un peu maintenant ce que l'on m'a dit mais les éleveurs du secteur étaient plutôt contents quand même que mes vaches soient venues.

Ça s'est bien passé. Elles étaient plus bas que les cayolars et elles n'ont pas interféré sur les autres troupeaux. Elles ne se sont pas mélangées et elles sont restées calmes donc ça s'est bien passé.

- **Qu'est-ce que cela vous apporte personnellement ?**

Je me libère de ce poids d'avoir ces vaches, même transhumantes, à côté de chez moi. Le fait qu'elles soient plus loin, c'est plus facile pour moi. C'est un peu étrange à dire mais c'est mieux qu'elles soient plus loin.

- **Comment vous organisez le gardiennage, à quelle fréquence ? Comment vous êtes-vous organisé avec le reste du troupeau ?**

Je suis allée les voir deux fois par semaine pendant un mois et après une fois par semaine. Je connais les personnes qui transhument, ils montent souvent là-bas et ils jetaient un coup d'œil. Depuis le cayolar d'Harluzia, ils n'avaient qu'à ouvrir la porte pour les voir, il y en avait 10. Je n'ai pas eu de pépin non plus, pas de boiteuse ou d'œil blanc par chance. Ça s'est bien passé.

J'ai laissé le reste du troupeau sur les communaux l'an dernier. Cette année je monte tout. Les bêtes étaient bien en haut, elles n'avaient jamais eu d'herbe comme à Harluzia. Elles n'avaient connu que de l'herbe des collines, au milieu des cailloux qui au mois de juillet est cramée... Quand je les amenées là-bas, elles se sont demandées si je les avais vendues ou pas. Elle se sont retournées et elles m'ont dit « attend mais qu'est-ce qu'il fait celui-là, il nous fait une blague ou ... ? ». Les bêtes étaient contentes aussi oui et c'est ça qui compte !

- **Sur ce secteur, il y a d'autres troupeaux également. Comment s'est passée la relation avec les autres éleveurs ?**

Elles sont allées dans un endroit où il n'y avait plus de vaches en fin de compte et sont restées là. Elles n'ont pas interféré sur les autres troupeaux.

Je n'en ai emmené que 10 l'an dernier. Je pense que par rapport à l'herbe disponible, le nombre était bien. Cette année je vais en emmener plus, je fais des tests. Si je vois qu'elles courent vers l'Espagne ou par-là, je vais les descendre.

La première année c'était top. C'est vraiment le cadeau de bienvenue, je ne sais pas à l'avenir comment ça va se passer.

- **Qu'est-ce que vous conseilleriez à un éleveur qui hésite à se lancer ?**

D'essayer comme moi, avec un petit nombre.

J'en ai mis une dizaine, pour moi c'était la moitié du troupeau. Un petit nombre pour essayer. Surtout mon conseil est de ne pas hésiter à les descendre si elles commencent à prendre un mauvais tour et de ne pas commencer à les laisser faire des vices les premières années.

- **Quelque chose à ajouter ?**

Au début j'ai été surpris de ne pas être accepté dans mon secteur de cayolar de brebis et qu'ils m'acceptent ailleurs. Aujourd'hui je comprends que quand il y a beaucoup de bétail, par exemple chez moi il y a beaucoup de bétail, c'est chargé là où on a les brebis, donc ça ne me dérange pas d'aller dans un autre endroit en se disant qu'ailleurs il y a de la place.

Certains me disaient de les monter quand même à côte du cayolar, autrement dit, des raisonnements de « fait ce que tu veux ». Mais non moi j'ai demandé, on m'a dit oui, je ne voulais pas déroger. Au final ce n'est pas plus mal parce qu'elles ont trouvé leur place.

Quand je fais le bilan maintenant, chez moi elles n'auraient pas eu l'endroit qu'elles ont eu l'année dernière, ça aurait été plus pentu ou autre chose.

Pour moi c'est très bien, une très bonne expérience pour la première année !

QUELQUES NOUVELLES D'IRATY ET D'IRATI

Irati Lau Ibarak

- **Création de l'association**

Le 10 février 2023 l'association Irati Lau Ibarak a été créée dans le but de structurer une coopération transfrontalière à l'échelle de la forêt d'Irati. Elle est composée de la Commission Syndicale du Pays de Soule, de la Commission Syndicale du Pays de Cize, de la Junta d'Aezkoa et de la Junta de Salazar. Un membre de chaque vallée siège au bureau de l'association.



Cette association a pour objectif le développement des relations entre les quatre gestionnaires, afin d'entretenir les équipements, aménagements et outils transfrontaliers réalisés dans le cadre des programmes POCTEFA, mais au-delà, de mettre en œuvre des actions à l'échelle d'Irati dans les domaines économiques, touristiques, agricoles, sylvicoles etc.

- **Eductour du 12 mai**

Dans un premier temps, l'association souhaite faire connaître le territoire transfrontalier d'Irati.

Un premier évènement à destination des professionnels du tourisme a eu lieu le vendredi 12 mai. Les 40 participants ont pu parcourir les infrastructures réalisées par le biais des fonds européens du projet POCTEFA.



Association Irati Lau Ibarak - Garazi - 10 février 2023



Kultur Ola - Aezkoa - 12 mai 2023

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : <https://www.irati.org/> ou les réseaux sociaux : [Facebook - Irati. Lau Ibarak](#), [Twitter - Irati Lau Ibarak @IratiBizia](#)

- **Fête des 4 vallées - Abodi - 2 juillet**

Le dimanche 2 juillet 2023, l'association Irati Lau Ibarak mettra à l'honneur le territoire transfrontalier d'Irati lors d'une inauguration de la coopération transfrontalière débutée en 2007. Au programme, marché des producteurs, animations musicales, conférences autour de la transhumance et de la notion de commun, présentation des activités présentes sur les quatre territoires, zikiri.

Pour réserver une place au repas veuillez contacter le [06.32.17.87.53](tel:06.32.17.87.53) **avant le 25 juin 2023.**



EN BREF

- **Restaurant des Chalets d'Irati**

Le restaurant des Chalets d'Irati a réouvert ses portes le lundi 19 juin. Le restaurant est géré en régie par la Commission Syndicale du Pays de Soule.

Il propose diverses formules tournées vers une valorisation des produits locaux.